

**RÉSOLUTION CONFIDENTIELLE**

**HUIS CLOS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 350-CA-5261**

concernant la recommandation du comité de discipline au conseil d'administration d'exclure un étudiant en vertu du *Règlement concernant le plagiat et la fraude*

---

adoptée à huis clos par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquantième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 350-CA-5262**

concernant l'adoption de la politique relative aux affaires juridiques

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquantième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'Université qui stipule que le conseil d'administration peut adopter « toute politique qu'il juge nécessaire ou utile au bon fonctionnement de l'Université »;

**ATTENDU** le projet de « Politique relative aux affaires juridiques » élaboré par le secrétariat général;

**ATTENDU** qu'il a été jugé nécessaire d'élaborer ce projet de politique pour établir un cadre de référence et d'intervention en matière d'affaires juridiques, notamment aux fins de clarifier les rôles et les juridictions auprès des différentes unités impliquées;

**ATTENDU** qu'un tel projet de politique s'avère indispensable à l'égard de la gestion des différents risques auxquels l'Université peut être exposée dans le cadre des décisions qu'elle prend et des gestes qu'elle pose;

**ATTENDU** la consultation effectuée auprès des cadres;

**ATTENDU** les discussions et les modifications effectuées en séance;

**ATTENDU** les explications en séance du secrétaire général et la recommandation du recteur;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Michel Lavergne,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le projet de « Politique relative aux affaires juridiques ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 350-CA-5263**

concernant la modification de la politique relative au site Web

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquantième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'Université qui stipule que le conseil d'administration peut adopter « toute politique qu'il juge nécessaire ou utile au bon fonctionnement de l'Université »;

**ATTENDU** l'adoption, par le conseil d'administration, à sa séance du 25 avril 2000, de la politique relative au site web, tel qu'il appert de la résolution 226-CA-3242;

**ATTENDU** l'évolution marquée, au fil des années, des fonctionnalités Web et de l'importance qu'elles occupent dans la mission universitaire;

**ATTENDU** l'exercice de révision et d'analyse des dispositifs réglementaires de l'Université entamé par la direction de l'Université, à l'automne 2010;

**ATTENDU** que la politique relative au site Web figure parmi celles qui devaient prioritairement faire l'objet d'une révision majeure afin de l'adapter aux nouvelles réalités et aux nouveaux enjeux du développement et de l'utilisation des fonctionnalités Web au sein de l'Université;

**ATTENDU** l'importance du site Web comme outil de communication et de promotion et de son impact sur les publics externes qui y accèdent et la nécessité de renforcer les normes d'utilisation qui ne viennent pas compromettre la qualité des contenus qui y apparaissent;

**ATTENDU** la consultation concernant le projet révisé de politique effectuée par le secrétaire général auprès de la communauté universitaire entre le 14 février et le 25 février 2011 et les avis qui lui ont été communiqués et qui sont brièvement résumés en séance;

**ATTENDU** les explications en séance du secrétaire général et la recommandation du recteur;

**ATTENDU** les discussions et les modifications en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Christiane Carle,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le projet modifié de Politique relative au site Web.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 350-CA-5264**

concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquantième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la politique concernant le cadre institutionnel des programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2614;

**ATTENDU** la liste des étudiantes et des étudiants ayant complété les exigences des programmes courts et l'attestation du registraire à cet effet;

**ATTENDU** la recommandation favorable à l'émission des attestations d'études formulée par la résolution 287-CE-2106 de la commission des études du 10 février 2011;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Maxime Rainville, appuyée par madame Caroline Cyr ,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ÉMETTRE** les attestations d'études aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts de deuxième cycle.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 350-CA-5265**

concernant le calendrier universitaire 2011-2012

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquantième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la décision du conseil d'administration de permettre des admissions aux trimestres d'hiver à certains programmes contingentés, et ce, à compter de l'hiver 2012;

**ATTENDU** qu'il est nécessaire de fixer une date limite pour le dépôt d'une demande d'admission au trimestre d'hiver 2012, dans les programmes contingentés en vue d'assurer une égalité des chances des candidats qui désirent être admis dans ces programmes;

**ATTENDU** la résolution 287-CE-2115 adoptée par la commission des études;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michel Lavergne, appuyée par monsieur Maxime Rainville,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE MODIFIER** le calendrier universitaire 2011-2012 en fixant au 15 octobre 2011 la date limite pour le dépôt d'une demande d'admission dans un programme contingenté au trimestre d'hiver 2012.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 350-CA-5266**

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquantième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'affichage d'un poste de professeur régulier en marketing et commerce international;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection en date du 11 février 2011;

**ATTENDU** la résolution ADOSA 15-02-2011 N° 1092 du procès-verbal de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 15 février 2011 recommandant l'embauche de monsieur Olivier Mesly à titre de professeur régulier;

**ATTENDU** le curriculum vitae de monsieur Olivier Mesly;

**ATTENDU** la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Maxime Rainville,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'EMBAUCHER** monsieur Olivier Mesly à titre de professeur régulier en marketing et commerce international au Département des sciences administratives au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1<sup>er</sup> juin 2011 et se terminant le 31 mai 2013;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Olivier Mesly.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 350-CA-5267**

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences comptables

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquantième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'affichage d'un poste de professeur régulier en comptabilité financière;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection en date du 8 février 2011;

**ATTENDU** la résolution 221-DC-852 du procès-verbal de l'Assemblée départementale du Département des sciences comptables du 10 février 2011 recommandant l'embauche de monsieur Michel Sayumwe à titre de professeur régulier;

**ATTENDU** le curriculum vitae de monsieur Michel Sayumwe;

**ATTENDU** la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'EMBAUCHER** monsieur Michel Sayumwe à titre de professeur régulier en comptabilité financière au Département des sciences comptables au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1<sup>er</sup> avril 2011 et se terminant le 31 mai 2013;

**DE RENDRE** l'octroi de la permanence, à titre de professeur régulier au Département des sciences comptables, conditionnel à l'obtention du doctorat;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Michel Sayumwe.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 350-CA-5268**

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences de l'éducation

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquantième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'affichage d'un poste de professeur régulier en adaptation scolaire;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection en date du 12 janvier 2011;

**ATTENDU** la résolution UQO-DES-11-97-637 de l'extrait du procès-verbal de la 97<sup>e</sup> Assemblée extraordinaire départementale du Département des sciences de l'éducation du 2 février 2011 recommandant l'embauche de madame Ruth Philion à titre de professeure régulière;

**ATTENDU** le curriculum vitae de madame Ruth Philion;

**ATTENDU** la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michel Lavergne, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'EMBAUCHER** madame Ruth Philion à titre de professeure régulière en adaptation scolaire au Département des sciences de l'éducation au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1<sup>er</sup> avril 2011 et se terminant le 31 mai 2013;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Ruth Philion.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 350-CA-5269**

concernant le renouvellement du contrat d'affiliation entre le Pavillon du Parc et l'Université du Québec en Outaouais

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquantième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le contrat d'affiliation existant entre le Pavillon du Parc et l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** que l'Université désire assurer à ses professeurs, chercheurs et étudiants l'accès aux services offerts par l'Établissement en regard de la formation et de la recherche;

**ATTENDU** que le Pavillon du Parc désire assurer à son personnel dédié à la formation et la recherche l'accès aux services offerts par l'Université en regard du soutien à la formation et à la recherche;

**ATTENDU** que l'Université a la volonté d'offrir à l'Établissement de contribuer à la formation et à la recherche dans le cadre de sa mission de soutien aux personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement et à leurs proches;

**ATTENDU** que le Pavillon du Parc dispose de certaines ressources et d'expertises utiles à la formation et à la recherche universitaire dans le domaine de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement;

**ATTENDU** que l'Université et le Pavillon du Parc partagent des objectifs communs quant au développement de la recherche et de la formation comme moyen privilégié d'améliorer la qualité des services offerts aux citoyens;

**ATTENDU** qu'il existe déjà des liens étroits de collaboration entre les parties eu égard à la formation et à la recherche;

**ATTENDU** que l'Université et le Pavillon du Parc reconnaissent la nécessité de coordonner leurs activités dans les domaines de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement afin d'optimiser leurs ressources respectives dans la poursuite de leur mission;

**ATTENDU** que l'Université est responsable de la gestion des stages et du déploiement des stagiaires dans les milieux de pratique;

**ATTENDU** le projet de contrat d'affiliation qui est intégralement le même que celui qui a été en vigueur de 2006 à 2011;

**ATTENDU** que le comité de suivi s'est rencontré et a évalué formellement le protocole;

**ATTENDU** le bilan des réalisations qui atteste de la qualité du travail accompli dans le cadre de ce partenariat entre le Pavillon du Parc et l'Université du Québec en Outaouais;

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 350-CA-5269**

concernant le renouvellement du contrat d'affiliation entre le Pavillon du Parc et l'Université du Québec en Outaouais

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquantième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** que le comité de suivi recommande aux instances (conseil d'administration du Pavillon du Parc et conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais) la demande de renouvellement du protocole;

**ATTENDU** qu'il a été présenté, et adopté à l'unanimité, à l'assemblée du 23 février 2011 du conseil d'administration du Pavillon du Parc, de demander au ministre de la Santé et des Services sociaux d'autoriser le Pavillon du Parc et l'Université du Québec en Outaouais de renouveler leur contrat d'affiliation;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Caroline Cyr, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le renouvellement du contrat d'affiliation entre le Pavillon du Parc et l'Université du Québec en Outaouais;

**DE MANDATER** le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le contrat d'affiliation;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais tout addendum découlant de ce contrat d'affiliation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 350-CA-5270**

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département de travail social

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquantième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'affichage d'un poste de professeur régulier en intervention psychosociale;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection en date du 1<sup>er</sup> février 2011;

**ATTENDU** l'extrait N° 676 du procès-verbal de la 2<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée départementale spéciale du Département de travail social du 23 février 2011 concernant l'embauche de madame Isabel Côté à titre de professeure régulière;

**ATTENDU** le curriculum vitae de madame Isabel Côté;

**ATTENDU** la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Caroline Cyr, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'EMBAUCHER** madame Isabel Côté à titre de professeure régulière en intervention psychosociale au Département de travail social au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1<sup>er</sup> juin 2011 et se terminant le 31 mai 2013;

**DE RENDRE** le renouvellement de contrat, à titre de professeure régulière au Département de travail social, conditionnel à l'obtention du doctorat;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Isabel Côté.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 350-CA-5271**

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département de travail social

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquantième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'affichage d'un poste de professeur régulier en intervention psychosociale;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection en date du 31 janvier 2011;

**ATTENDU** l'extrait N° 675 du procès-verbal de la 2<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée départementale spéciale du Département de travail social du 23 février 2011 concernant l'embauche de madame Geneviève Pagé à titre de professeure régulière;

**ATTENDU** le curriculum vitae de madame Geneviève Pagé;

**ATTENDU** la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Caroline Cyr, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'EMBAUCHER** madame Geneviève Pagé à titre de professeure régulière en intervention psychosociale au Département de travail social au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1<sup>er</sup> juin 2011 et se terminant le 31 mai 2013;

**DE RENDRE** le renouvellement de contrat, à titre de professeure régulière au Département de travail social, conditionnel à l'obtention du doctorat;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Geneviève Pagé.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 350-CA-5272**

concernant l'adoption du Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et de télécommunication

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquantième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 4.4, paragraphe c) du Règlement de régie interne de l'Université qui stipule que le conseil d'administration peut faire des règlements concernant la gestion des biens de l'Université;

**ATTENDU** le projet de « Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et de télécommunication »;

**ATTENDU** qu'il a été jugé nécessaire d'élaborer ce projet de règlement afin d'établir un cadre régissant les conditions d'utilisation des ressources informatiques et de télécommunication à l'Université, ainsi que de protéger ces ressources et les utilisateurs contre une utilisation non conforme, abusive ou illégale qui pourrait en être faite;

**ATTENDU** la « Politique et règles de fonctionnement en matière de micro-informatique à l'Université du Québec en Outaouais » datant de 1994 devenue désuète et inopérante;

**ATTENDU** la consultation effectuée auprès des membres de la communauté universitaire;

**ATTENDU** les explications en séance du vice-recteur à l'administration et aux ressources et la recommandation du recteur;

**ATTENDU** les discussions et les modifications en séance;

Sur proposition de monsieur Michel Lavergne, appuyée par monsieur Claude Chénier,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le projet de « Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et de télécommunication »;

**D'ABROGER** la « Politique et règles de fonctionnement en matière de micro-informatique à l'Université du Québec en Outaouais ».

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 350-CA-5273**

concernant la recommandation à l'Assemblée des gouverneurs quant à la désignation du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au comité de retraite de l'Université du Québec

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquantième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les articles 4 et 32 de la Loi sur l'Université du Québec;

**ATTENDU** l'annexe 6-B du Règlement général 6 de l'Université du Québec: « Ressources humaines »;

**ATTENDU** l'échéance du mandat au 13 juin 2011 du représentant de l'Université du Québec en Outaouais, au sein du comité de retraite, le vice-recteur à l'administration et aux ressources, monsieur Yves Dupont;

**ATTENDU** la nécessité d'assurer la représentation de l'Université au sein du comité de retraite de l'Université du Québec;

**ATTENDU** l'intérêt du vice-recteur à poursuivre son implication et la recommandation du recteur;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Christiane Carle,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** à l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, le renouvellement de mandat de monsieur Yves Dupont, vice-recteur à l'administration et aux ressources, à titre de représentant de l'Université du Québec en Outaouais au comité de retraite de l'Université du Québec, et ce, pour un mandat de trois (3) ans, soit du 14 juin 2011 au 13 juin 2014.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 350-CA-5274**

concernant la nomination d'un membre au comité exécutif

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquantième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 40 de la Loi sur l'Université du Québec;

**ATTENDU** l'article 5 du Règlement de régie interne (ci-après le règlement) de l'Université du Québec en Outaouais concernant la composition, le mandat et les pouvoirs du comité exécutif;

**ATTENDU** que le conseil d'administration doit procéder à la nomination d'un membre au comité exécutif afin de renouveler ou de remplacer monsieur Yves Dupont, vice-recteur à l'administration et aux ressources, à titre de membre exerçant une fonction de direction et dont le premier mandat s'est terminé le 1<sup>er</sup> mars 2011;

**ATTENDU** que le poste à pourvoir doit l'être, conformément à l'article 5.1.2 du Règlement, par un membre répondant à la définition de l'article 4.1 b), sur recommandation du recteur;

**ATTENDU** la recommandation du recteur;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Christiane Carle,

#### **IL EST RÉSOLU :**

- **DE NOMMER** monsieur Yves Dupont à titre de membre exerçant une fonction de direction, au comité exécutif, pour une période de deux (2) ans débutant le 7 mars 2011.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général